

■ **Fondation de prévoyance des employés de MM. Bordier & Cie et des sociétés du groupe**, à Genève, CH-660-0238976-1 (FOSC du 10.05.2001, p. 3540). Les pouvoirs de Sigel Jean-Daniel, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Verdial Véronica, de Nyon, à Trélex, membre du conseil, signe collectivement à deux.

Journal no 13376 du 04.11.2005
(03096982 / CH-660.0.238.976-1)